

Landerneau, le 13 décembre 2010

Madame, Monsieur,

Le Groupe scolaire « les 2 Rives », au travers de son panel de formations, se trouve en capacité de capter la **taxe d'apprentissage**, impôt reposant sur les entreprises employant du personnel salarié.

Ce dispositif fiscal est le seul qui peut être affecté, sur une démarche volontaire, à des établissements scolaires tels que les lycées St-Joseph et St-Sébastien de Landerneau.

Les sommes versées au titre de cette taxe constituent une source appréciable de financement qui nous permet **d'améliorer constamment nos équipements pédagogiques**.

La collecte de la taxe est l'affaire de tous ceux qui ont le souci légitime de maintenir dans nos structures une formation de qualité : étudiants, parents, diplômés et salariés de l'école. C'est pourquoi, si vous en avez la possibilité, nous vous serions reconnaissants d'intervenir au sein de votre entreprise ou au travers de vos relations, pour orienter le versement de cette taxe vers le groupe scolaire « Les 2 Rives ».

Pour nous permettre de prendre contact avec les entreprises de votre entourage que vous avez sollicitées, nous vous proposons de retourner le talon-réponse ci-dessous à l'accueil de l'établissement de votre enfant ou de nous le transmettre par courriel: [collegelycee@st-sebastien.fr](mailto:collegelycee@st-sebastien.fr) après avoir téléchargé cette circulaire sur la 1<sup>ère</sup> page du site internet [www.les-2-rives.fr](http://www.les-2-rives.fr).

Persuadés de votre souci de collaborer efficacement au développement de notre établissement, nous vous en remercions vivement. Nous restons, bien sûr, à votre entière disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Toute l'équipe des professeurs du Groupe Scolaire « Les 2 Rives » vous prie de croire en l'expression de leurs sentiments les plus dévoués.

P. GOURIOU  
Directeur,

✂

**TALON-REPONSE à retourner à l'accueil de l'établissement de votre enfant, pour le lundi 3 janvier 2011 ou nous adresser par courriel à [collegelycee@st-sebastien.f](mailto:collegelycee@st-sebastien.f) :**

Mme, M. .... Parent(s) de : .....en classe de : .....

- au lycée St-Joseph  
 au lycée St-Sébastien

ont pris contact avec l'entreprise : .....,  
qui est prête à flécher la somme de .....€ au titre de la Taxe d'apprentissage, en direction de  
votre établissement.

Coordonnées de l'entreprise :

NOM : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Tél. : .....  
Adresse mail : .....

LE MEILLEUR DE CHACUN

4 rue Hervé de Guébriant - BP 30819 - 29208 LANDERNEAU CEDEX

☎ 02.98.85.12.55 Fax : 02.98.85.45.78

[collegelycee@st-sebastien.fr](mailto:collegelycee@st-sebastien.fr)



[www.les-2-rives.fr](http://www.les-2-rives.fr)